



## RÈGLES RELATIVES AUX CONCOURS

Révisées en 2022

### **5-JUGEMENT ET COURSE**

#### **5-1 PRINCIPES DE JUGEMENT**

À utiliser conjointement avec les informations sur les concours des sections 5.2 à 5.4.

- a. L'ISDS défend fermement une norme commune et cela devrait et doit être l'objectif constant de chaque juge et concurrent.
- b. Il est entendu que ces règles guideront les juges des concours nationaux, internationaux et locaux et qu'ils devront les adopter.
- c. Il est de la responsabilité des juges de s'assurer qu'ils jugent conformément à ces règles.
- d. Tout juge acceptant une invitation à juger l'un des concours de l'ISDS sera tenu, de juger strictement selon les règles établies par l'ISDS et de ne favoriser aucun chien, homme/femme, ou pays.
- e. Le juge qui applique ouvertement ou secrètement ses propres idées de jugement ne rend service ni à l'ISDS ni aux concurrents.
- f. Les juges doivent, à tout moment, pointer le parcours, jusqu'à sa fin ou l'abandon (RET) ou la disqualification (DIS), directement sur les feuilles de jugement officielles.
- g. Il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de juger un parcours dans son ensemble, c'est pourquoi les juges doivent toujours avoir une relecture de la feuille de pointage à la fin du parcours et décider ensuite s'ils ont été ou non trop sévères ou trop laxistes.
- h. Les juges n'ont pas à discuter de la qualité d'un parcours avec une personne étrangère à la tribune des juges pendant le déroulement du concours. En cas d'un tel comportement, le juge renverra la personne à l'article 5.1h.

- i. Les juges sont habilités à ordonner à tout concurrent présentant un niveau insuffisant de s'arrêter, en gardant à l'esprit la nécessité de préserver le bien-être des chiens et des brebis.
- j. Le parcours commence lorsque le chien est envoyé ou quitte le conducteur pour partir en recherche.
- k. Le parcours se termine et le juge termine son pointage lorsque :
  - les brebis sont dans le parc, la porte fermée
  - le juge accepte le single, ou quel que soit le dernier exercice
  - immédiatement après disqualification ou le retrait ou le temps écoulé.
- l. Les ordres sifflés doivent être considérés au même titre qu'un ordre oral.
- m. Une bonne conduite dans des situations difficiles sera prise en considération par le juge.
- n. Aucun point ne sera accordé pour une phase de travail qui n'a pas été achevée dans le temps imparti.
- o. La décision du juge est définitive à condition que son jugement soit conforme aux présentes règles.

## **5-2 CHAMPIONNATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE QUALIFICATION (SIMPLES)**

### **5.2.1 Parcours**

LA RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN PLACE DU PARCOURS CONFORMÉMENT A CE RÈGLEMENT INCOMBE AU COMITÉ D'ORGANISATION.

Le parcours, le barème des points et le temps maximum sont présentés ci-dessous.

Les épreuves se dérouleront avec 5 brebis sélectionnées de manière à ce que chaque concurrent reçoive un lot similaire.

Sauf modifications décidées par le comité d'organisation, le concours se déroulera si possible en suivant les points ci-dessous :

- Brebis : 5 (3 non marquées et 2 marquées avec des colliers).
- Recherche : 400 yards (366 mètres) du conducteur.

- Amenée : passage de la porte centrale = 7 yards (6.4 m) d'écart, 150 yards (137 m) du conducteur, dans l'axe central du terrain.

- Triangle : 450 yards de conduite (412 m), 2 portes avec 7 yards (6.4 m) d'écartement entre les claies. Première porte à environ 150 yards (137 m) du conducteur.

Dans le cas d'un parcours court, lorsque l'amenée est inférieure à 400 yards (366 m), le triangle sera allongé de sorte que le total (amenée + triangle) soit, si possible, de 850 yards (777 m).

- Cercle : 40 yards de diamètre (36.6m)

- Parc : 9 pieds (2.74 m) x 8 pieds (2.44 m) de large avec une porte de 8 pieds (2.44 m) de large, sécurisée par une corde 6 de pieds (1.83 m). La porte doit s'ouvrir au moins à 170 degrés.

### **5.2.2. Recherche (OUTRUN)**

- a. Le conducteur restera au piquet de départ dès le début du parcours.
- b. Le chien doit être placé près du conducteur/piquet de départ.
- c. Le chien peut être envoyé de chaque côté.
- d. La recherche ne doit pas être trop droite ni trop large.
- e. Le chien ne devrait pas avoir besoin de commandes supplémentaires à la commande initiale.
- f. Les commandes supplémentaires doivent être pénalisées.
- g. Les commandes redirigeant le chien pendant sa course sont moins graves qu'un stop suivi d'une commande.
- h. Un chien qui ne prend pas les commandes de redirection doit être pénalisé plus sévèrement que celui qui le fait.
- i. Le chien ne devrait pas s'arrêter avant d'avoir atteint le point d'équilibre. Le point d'équilibre étant l'endroit où il prendra possession des brebis pour les conduire dans la direction du premier obstacle.
- j. Il est bien entendu plus grave si le chien s'arrête dans sa recherche que s'il continue après avoir été redirigé. Les juges doivent noter en conséquence
- k. Le chien ne doit pas couper l'axe conducteur/brebis.
- l. Une bonne recherche devrait avoir la forme d'une poire avec l'extrémité arrondie au bout du terrain à proximité des brebis.

- m. Le chien doit finir sa recherche assez loin des brebis pour ne pas les déranger.
- n. Pour une recherche coupée, un minimum de 80% du total des points doit être déduit, de plus des points seront déduits pour les commandes supplémentaires.
- o. La recherche parfaite devrait être exécutée sans aucune commande et les juges doivent déduire des points pour chaque commande supplémentaire. La perte des points dépendra de l'opinion des juges sur la gravité de l'erreur.
- p. L'endroit où se termine la recherche dépendra de la position des brebis. Si les brebis ont quitté leur place initiale, la recherche devrait se terminer à l'endroit où le chien leur fait face afin de les amener en ligne directe vers le premier obstacle. Cela pourrait nécessiter que le chien s'arrête sur le côté de sa recherche si les brebis venaient à sa rencontre, et inversement pourrait signifier qu'il dépasse largement le poteau si les brebis partaient dans la direction opposée.

### **5.2.3. Prise de possession (LIFT)**

- a. À la fin de la recherche, le chien s'arrêtera complètement ou ralentira tout simplement.
- b. L'approche du chien doit être douce, précautionneuse et continue.
- c. Le chien prendra le contrôle d'une manière ferme et calme.
- d. Le chien ne doit pas se précipiter et surprendre les brebis, ni rester couché et nécessiter de nombreux ordres avant de mettre les brebis en mouvement.
- e. La prise doit être douce et contrôlée afin que les brebis démarrent en ligne droite vers le premier obstacle.
- f. Les juges doivent utiliser leurs connaissances personnelles des brebis et des chiens de berger pour déterminer si une prise a trop dérangé les brebis et pointer en conséquence.
- g. A ce stade du parcours, les juges déduiront des points pour les commandes excessives, la lenteur, etc...

### **5.2.4. Amenée (FETCH)**

- a. Les brebis doivent être amenées à un rythme régulier et en ligne droite depuis l'endroit de la prise de possession jusqu'au premier obstacle, puis en ligne droite jusqu'au conducteur/piquet. Si les brebis s'écartent de la ligne, elles doivent être ramenées sur la ligne dès que possible.

- b. Le chien ne doit pas se précipiter ou sur-flanquer les brebis (c'est-à-dire qu'il ne doit pas aller trop loin de chaque côté des brebis, ce qui provoquerait un mouvement en zigzag).
- c. Le chien devrait avoir besoin de peu de commandes et lorsque les brebis s'éloignent de la ligne, on jugera sa capacité à contrôler les brebis et à répondre immédiatement à toutes les commandes.
- d. Aucune nouvelle tentative du passage de la porte n'est autorisée.
- e. Si la porte est manquée ou si les brebis sont hors ligne, la pénalité doit refléter toutes les circonstances, et en particulier la part de la faute imputable au chien et/ou au maître. Les deux peuvent faire l'objet de sanctions. Si les brebis sont dociles et que des erreurs sont commises, la sanction devrait être plus sévère que lorsque les brebis sont difficiles et entraînent ainsi des détournements que le chien est incapable d'éviter.
- f. En cas de passage à coté des portes centrales, une déduction minimale d'un point par brebis doit être opérée, mais les juges doivent tenir compte de toutes les circonstances pertinentes qui contribuent à la faute et ajuster les déductions de points en conséquence.
- g. Sauf instruction contraire du comité d'organisation, à la fin de l'aménée, le conducteur doit faire passer les brebis autour du piquet/derrière lui aussi près que possible et l'ensemble du travail doit être fait de manière douce et continue .

### **5.2.5. Triangle (DRIVE)**

- a. La conduite peut démarrer de gauche à droite ou de droite à gauche selon le parcours et la décision du comité d'organisation.
- b. La première branche du triangle commence immédiatement lorsque les brebis passent derrière le conducteur/piquet.
- c. Après que les brebis aient été conduites dans la première porte, elles doivent tourner immédiatement sur une ligne droite à travers le terrain en direction de la deuxième porte. Lorsqu'elles la franchissent, elles doivent tourner aussi précisément que possible sur une ligne droite vers le cercle.
- d. Il est important que la dernière branche soit en ligne droite vers le cercle, donc celui-ci sera généralement situé de manière à avoir la ligne la plus directe.
- e. Le chien devrait montrer une aptitude à conduire de manière douce et continue sans commandes excessives.

- f. Les brebis sont tenues d'aller en ligne droite d'un obstacle à l'autre et des virages raisonnables sont attendus au piquet et aux deux portes. Si les brebis s'écartent de la ligne, elles doivent être ramenées sur la ligne dès que possible.
- g. Comme dans l'amenée, les portes sont un obstacle qui doit être négocié et un guide pour l'orientation des brebis.
- h. Tout au long de la conduite, les brebis devraient être menées soigneusement, des accélérations excessives avec éclatement et/ou des arrêts successifs ne sont pas souhaitables et doivent être pénalisés.
- i. Si une porte est manquée, une déduction minimale d'un point par brebis doit être opérée, mais les juges doivent tenir compte de toutes les circonstances pertinentes qui contribuent à la faute et ajuster les déductions de points en conséquence.
- j. Une nouvelle tentative de passage de porte n'est PAS autorisée.
- k. Le conducteur restera au piquet jusqu'à ce que la première brebis soit dans le cercle.
- l. Le triangle se termine quand TOUTES les brebis sont entrées dans le cercle.

#### **5.2.6. Séparation (Shed)**

- a. Deux brebis non marquées doivent être séparées dans le cercle.
- b. La séparation nécessite la préparation des brebis dans le cercle, par le conducteur et le chien, afin d'être dans la meilleure configuration pour effectuer la séparation intentionnelle des deux brebis non-marquées.
- c. Pour que la séparation soit terminée et jugée satisfaisante par les juges, le chien doit séparer deux des brebis non marquées à l'intérieur du cercle et montrer le contrôle de celles-ci, soit à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle.
- d. L'aspect important de la séparation est de tester la capacité du chien à séparer et isoler les deux brebis non marquées du reste du troupeau.
- e. Il n'est pas nécessaire que le chien vienne jusqu'au conducteur.
- f. Le chien est tenu de montrer sa capacité à séparer et tenir les brebis éloignées du reste du troupeau. Il n'est pas nécessaire que les brebis soient poussées loin.

#### **5.2.7. Parc (Pen)**

- a. Une fois la séparation terminée, le chien réunit toutes les brebis, pas nécessairement à l'intérieur du cercle, mais d'une manière pratique et dans la logique du travail, puis

le conducteur doit se rendre au parc, laissant au chien le rôle d'amener les brebis vers le parc.

- b. Le conducteur ne doit pas aider le chien à conduire les brebis du cercle au parc.
- c. Le conducteur se tient à la porte en tenant la corde et ne doit pas la lâcher à moins qu'il ne soit nécessaire de refaire la séparation.
- d. C'est au chien de manœuvrer pour présenter les brebis dans la position désirée et réussir l'entrée en parc.
- e. Le conducteur ne doit pas utiliser la porte pour faire entrer les brebis dans le parc et ne doit pas non plus toucher les brebis avec la porte, ce qui entraînerait une déduction de points.
- f. Le conducteur doit fermer complètement la porte dans le délai imparti ou avant de relâcher les brebis.
- g. Après avoir relâché les brebis, le conducteur ferme et attache la porte. Il sera pénalisé si la porte n'est pas attachée.

#### **5.2.8 Single**

- a. La notation du single commencera dès que les brebis quittent le parc.
- b. Le conducteur se rendra dans le cercle, laissant le chien amener les brebis du parc au cercle.
- c. Une des deux brebis marquées sera séparée à l'intérieur du cercle et ensuite tenue, à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle, à la satisfaction des juges.
- d. Le conducteur n'est pas autorisé à aider le chien à conduire ou à tenter d'éloigner la brebis quelle que soit la distance. Il ne devra pas contraindre le chien à le faire.
- e. Le single est validé lorsque le chien a tenu la brebis à la satisfaction des juges. Les juges le signaleront.
- f. Comme pour la séparation, le chien, et non le conducteur, doit couper et isoler la brebis seule.
- g. On voit beaucoup trop de conducteurs isoler la brebis tandis que le chien est couché en arrière agissant comme un spectateur presque désintéressé. Cela devra être pénalisé en conséquence.
- h. La plus grande aide que le conducteur puisse apporter à son chien est de s'écarter et de lui permettre de prouver sa capacité à séparer et à tenir une brebis seule (isolée).

i. Il est essentiel que le chien soit capable d'éloigner la brebis du reste du lot. Les juges ne doivent pas exprimer leur satisfaction tant que le chien n'a pas été entièrement testé et doivent être convaincus qu'il a prouvé sa capacité à le faire.

j. Le comportement de la brebis doit être pris en compte par les juges lorsqu'ils décident si le single est validé ou non.

### **5.2.9 Échelle des points**

Aucun point ne sera attribué pour les phases de parcours qui n'ont pas été achevées dans le délai imparti. Recherche (20); Prise de possession (10); Amenée (20); Conduite triangle (30); Séparation (10); Enclos/parc (10); Single (10); Total = 110 points.

### **5.2.10 Délai**

15 minutes. Pas de prolongation.



Traduction faite par la FSDS (décembre 2022)